COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 13-19 février. 2016

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

Veille Sanitaire.....3

- **SANTÉ : La COI se mobilise face à l'épidémie de Zika**
- **Zika: la COI prépare une riposte «efficace» et «adaptée» au virus**
- **virus zika : la coi se réunit pour assurer sa surveillance épidémiologique**

Sécurité maritime.....14

- **A Chaud**
- **Seychelles boosts its maritime safety measure**
- **Sécurité Maritime : L'accord de siège du CRFIM signé**
- **Deux accords de siège avec la COI**
- **Les Seychelles et Maurice sont sur le point de mettre en place le siège du Plateau des Mascareines**
- **Vers la mise en place du siège du plateau des Mascareignes**

Secrétariat général de la COI.....26

- **Hamada Madi Boléro, Prochain SG de la COI : « En Termes de menaces terroristes, notre insularité nous met à risque »**

Veille Sanitaire

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

SANTÉ : La COI se mobilise face à l'épidémie de Zika

18 February, 2016

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

La Commission de l'océan Indien (COI), à travers son réseau de Surveillance des épidémies et gestion des alertes (SEGA), a organisé une réunion le 12 février dernier, à Mahé, aux Seychelles, sur l'ampleur que prend l'épidémie du virus Zika. C'est ce qu'a annoncé la COI hier. Il s'agissait de répondre à un triple enjeu avant l'apparition du virus dans l'Indianocéanie : la surveillance épidémiologique, les capacités diagnostiques et la préparation à la riposte au sein des États membres de la COI. Sous l'égide de l'Unité de veille sanitaire (UVS) de la COI, les services sanitaires d'État et les instituts de santé, membres du réseau SEGA, ont établi les grandes lignes d'une réponse régionale à apporter dans le cas de l'apparition de l'épidémie de Zika dans la région de l'océan Indien.
Trois principales actions ont été débattues au sein du réseau : préparer une riposte régionale efficace et adaptée en vue d'assurer le renforcement de la surveillance épidémiologique pour détecter en amont les premiers cas de maladie dus au virus; renforcer les capacités des laboratoires de la région pour obtenir des diagnostics plus efficaces et plus rapides; et définir un plan de riposte régionale, ce qui passe par un renforcement de la coordination des acteurs sur le terrain et la mobilisation d'une force d'intervention régionale pour appuyer les pays. L'épidémie de virus Zika a été décrétée « urgence mondiale de santé publique » par l'Organisation mondiale de la santé, compte tenu de sa rapide propagation et de son impact sur la santé publique en Amérique latine et dans les Caraïbes. C'est dans ce contexte de risque sanitaire réel que le réseau SEGA de la COI se mobilise, dans la mesure où le moustique véhiculant le virus est présent en Indianocéanie. Les activités envisagées pourront être réalisées grâce à l'appui du projet Veille sanitaire de la COI, financé par l'Agence

française de développement. La réunion qui a rassemblé les ministères de la Santé des États membres de la COI, l'Agence régionale de santé de l'océan Indien (ARS-OI), la Cellule de l'Institut de veille sanitaire de l'océan Indien (CIRE-OI), l'Institut Pasteur de Madagascar (IPM) et l'OMS a été organisée à la suite du comité de pilotage du projet Veille sanitaire de la COI, qui s'est tenu aux Seychelles les 10 et 11 février.

http://www.lemauricien.com/article/sante-la-coi-se-mobilise-face-l-epidemie-zika



La COI se mobilise face au virus Zika

18/02/2016

Compte tenu de l'ampleur de l'épidémie du virus Zika, la Commission de l'océan Indien (COI), à travers son réseau SEGA (Surveillance des Epi-démies et Gestion des Alertes), a organisé une réunion sur le sujet le 12 février dernier, à Mahé, aux Seychelles. Il s'agissait de répondre à un triple enjeu avant l'apparition du virus dans la région : la surveillance épidémiologique, les capacités diagnostiques et la préparation à la riposte au sein des États membres de la COI. Sous l'égide de l'Unité de veille sanitaire de la COI, les services sanitaires d'État et les instituts de santé membres du réseau SEGA ont établi les grandes lignes d'une réponse régionale à apporter dans le cas de l'apparition de l'épidémie Zika dans l'océan Indien. Trois principales actions ont été débattues au sein du réseau afin de prépa-rer une riposte régionale efficace et adaptée : assurer le renforcement de la surveillance épidémiologique afin de de détecter en amont les premiers cas de maladie due au virus ; renforcer les capacités des laboratoires de la région pour obtenir des diagnostics plus efficaces et plus rapides ; définir un plan de riposte régionale.

http://www.lematinal.com/news/international/11230-la-coi-se-mobilise-face-au-virus-zika.html

La COI se mobilise face à l'épidémie Zika



Une réunion de la Commission de l'Océan Indien s'est tenue le 12 février dernier à son siège au sujet du virus Zika et d'une potentielle apparition de l'épidémie en Indiaocéanie, à travers son réseau SEGA (Surveillance des épidémies et gestion des alertes). Cette réunion a rassemblé les ministères de la Santé des Etats membres de la COI, l'Agence régionale de santé de l'océan Indien (ARS-OI), la Cellule de l'Institut de veille sanitaire de l'océan Indien (CIRE-OI), l'Institut Pasteur de Madagascar (IPM) et l'OMS. Elle a été organisée à la suite du Comité de pilotage du projet Veille sanitaire de la COI qui s'est tenu aux Seychelles les 10 et 11 février.

Comme l'explique la COI, cette réunion avait pour but de *"répondre à un triple enjeu avant l'apparition du virus dans l'Indianocéanie : la surveillance épidémiologique, les capacités diagnostiques et la préparation à la riposte au sein des états membres de la COI"*. Trois principales actions ont été débattues au sein du réseau afin de préparer une riposte régionale efficace et adaptée :

assurer le renforcement de la surveillance épidémiologique afin de de détecter en amont les premiers cas de maladie due au virus ;

renforcer les capacités des laboratoires de la région pour obtenir des diagnostics plus efficaces et plus rapides ;

définir un plan de riposte régionale, ce qui passe par un renforcement de la coordination des acteurs sur le terrain et la mobilisation d'une force d'intervention régionale pour appuyer les pays.

Pour rappel, l'Organisation mondiale de la Santé a récemment décrété l'épidémie de virus Zika comme*"urgence mondiale de santé publique"*, au vu de sa rapide propagation et de son impact sur la santé publique en Amérique latine et dans les Caraïbes.

http://www.zinfos974.com/La-COI-se-mobilise-face-a-l-epidemie-Zika_a97771.html

La COI se mobilise

18 février 2016

Dans un contexte de risque sanitaire réel, dans la mesure où le moustique qui véhicule le virus Zika est présent en Indianocéanie, le réseau Surveillance des Epidémies et Gestion des Alertes (SEGA) de la Commission de l'Océan Indien (COI) se mobilise. L'épidémie de virus Zika a été décrétée « urgence mondiale de santé publique » par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) compte tenu de sa rapide propagation et de son impact sur la santé publique en Amérique latine et dans les Caraïbes. Une réunion sur le sujet s'est tenue à Mahé aux Seychelles les 10 et 11 février derniers. Elle a rassemblé les ministères de la Santé des Etats membres de la COI, l'Agence régionale de santé de l'océan Indien (ARS-OI), la Cellule de l'Institut de veille sanitaire de l'océan Indien (CIRE-OI), l'Institut Pasteur de Madagascar (IPM) et l'OMS.

Il s'agissait de répondre à un triple enjeu avant l'apparition du virus dans l'Indianocéanie : la surveillance épidémiologique, les capacités diagnostiques et la préparation à la riposte au sein des Etats membres de la COI.

Sous l'égide de l'Unité de veille sanitaire de la COI, ont été établi les grandes lignes d'une réponse régionale à apporter dans le cas de l'apparition de l'épidémie Zika dans la région de l'océan Indien.

Trois principales actions ont été débattues au sein du réseau afin de préparer une riposte régionale efficace et adaptée :

- assurer le renforcement de la surveillance épidémiologique afin de de détecter en amont les premiers cas de maladie due au virus ;

- renforcer les capacités des laboratoires de la région pour obtenir des diagnostics plus efficaces et plus rapides ;
- définir un plan de riposte régionale, ce qui passe par un renforcement de la coordination des acteurs sur le terrain et la mobilisation d'une force d'intervention régionale pour appuyer les pays.

Les activités envisagées pourront être réalisées grâce à l'appui du projet Veille sanitaire de la COI, financé par l'Agence française de développement.

http://www.madagascar-tribune.com/La-COI-se-mobilise,21862.html

clicanoo.re
Le Journal de l'île de la Réunion

La COI se mobilise face à l'épidémie Zika

17 février 2016



Compte tenu de l'ampleur de l'épidémie du virus Zika, la Commission de l'océan Indien (COI), à travers son réseau SEGA (Surveillance des Epidémies et Gestion des Alertes) a organisé une réunion sur le sujet le 12 février dernier, à Mahé, Seychelles. Il s'agissait de répondre à un triple enjeu avant l'apparition du virus dans l'Indianocéanie : la surveillance épidémiologique, les capacités diagnostiques et la préparation à la riposte au sein des Etats membres de la COI.

Sous l'égide de l'Unité de veille sanitaire de la COI, les services sanitaires d'Etat et les instituts de santé membres du réseau SEGA ont établi les

grandes lignes d'une réponse régionale à apporter dans le cas de l'apparition de l'épidémie Zika dans la région de l'océan Indien.

Trois principales actions ont été débattues au sein du réseau afin de préparer une riposte régionale efficace et adaptée :

- assurer le renforcement de la surveillance épidémiologique afin de de détecter en amont les premiers cas de maladie due au virus ;

- renforcer les capacités des laboratoires de la région pour obtenir des diagnostics plus efficaces et plus rapides ;

- définir un plan de riposte régionale, ce qui passe par un renforcement de la coordination des acteurs sur le terrain et la mobilisation d'une force d'intervention régionale pour appuyer les pays.

L'épidémie de virus Zika a été décrétée « urgence mondiale de santé publique » par l'Organisation mondiale de la Santé compte tenu de sa rapide propagation et de son impact sur la santé publique en Amérique latine et dans les Caraïbes. C'est dans ce contexte de risque sanitaire réel, dans la mesure où le moustique qui véhicule le virus est présent en Indianocéanie, que le réseau SEGA de la COI se mobilise.

Les activités envisagées pourront être réalisées grâce à l'appui du projet Veille sanitaire de la COI, financé par l'Agence française de développement. La réunion qui a rassemblé les ministères de la Santé des Etats membres de la COI, l'Agence régionale de santé de l'océan Indien (ARS-OI), la Cellule de l'Institut de veille sanitaire de l'océan Indien (CIRE-OI), l'Institut Pasteur de Madagascar (IPM) et l'OMS a été organisée à la suite du Comité de pilotage du projet Veille sanitaire de la COI qui s'est tenu aux Seychelles les 10 et 11 février.

http://www.clicanoo.re/511171-la-coi-se-mobilise-face-a-l-epidemie-zika.html

La Commission de l'océan Indien se mobilise face à l'épidémie Zika

18 Feb 2016

Compte tenu de l'ampleur de l'épidémie du virus Zika, la Commission de l'océan Indien (COI), à travers son réseau SEGA (Surveillance des Epidémies et Gestion des Alertes) a récemment organisé une réunion sur le sujet à Mahé, Seychelles. Il s'agissait de répondre à un triple enjeu avant l'apparition du virus dans l'Indianocéanie: la surveillance épidémiologique, les capacités diagnostiques et la préparation à la riposte au sein des Etats membres de la COI. L'épidémie de virus Zika a été décrétée « urgence mondiale de santé publique » par l'OMS Sous l'égide de l'Unité de veille sanitaire de la COI, les services sanitaires d'Etat et les instituts de santé membres du réseau SEGA ont établi les grandes lignes d'une réponse régionale à apporter dans le cas de l'apparition de l'épidémie Zika dans la région de l'océan Indien. Trois principales actions ont été débattues au sein du réseau afin de préparer une riposte régionale efficace et adaptée : 1. assurer le renforcement de la surveillance épidémiologique afin de de détecter en amont les premiers cas de maladie due au virus ; 2. renforcer les capacités des laboratoires de la région pour obtenir des diagnostics plus efficaces et plus rapides ; 3. définir un plan de riposte régionale, ce qui passe par un renforcement de la coordination des acteurs sur le terrain et la mobilisation d'une force d'intervention régionale pour appuyer les pays.

http://www.orange.mu/kinews/dossiers/societe/433067/la-commission-de-l-rsquo-ocean-indien-se-mobilise-face-a-l-rsquo-epidemie-zika.html

Zika: la COI prépare une riposte «efficace» et «adaptée» au virus

18 FÉV 2016



(Photo d'illustration) 70 ans après la découverte du virus Zika chez un singe en Ouganda, il n'existe pas de vaccin, ni de traitement spécifique contre ce fléau.

La Commission de l'océan Indien (COI), à travers son réseau SEGA (surveillance des épidémies et gestion des alertes), se mobilise face à l'épidémie Zika. Le but: faire face au virus avant qu'il n'apparaisse dans l'Indianocéanie. Une réunion a eu lieu à Mahé, aux Seychelles, le vendredi 12 février.

Trois principales actions ont été débattues lors de cette réunion afin de préparer une riposte régionale efficace et adaptée : assurer le renforcement de la surveillance épidémiologique afin de détecter en amont les premiers cas de maladie due au virus ; renforcer les capacités des laboratoires de la région pour obtenir des diagnostics plus efficaces et plus rapides et définir un plan de riposte régionale, ce qui passe par un renforcement de la coordination des acteurs sur le terrain et la mobilisation d'une force d'intervention régionale pour appuyer les pays.

Brésil, le pays le plus touché

L'épidémie de virus Zika a été décrétée «urgence mondiale de santé publique» par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Les cas de nourrissons atteints de microcéphalie au Brésil ont progressé de 10% par rapport à la semaine dernière, avec 508 cas désormais confirmés. C'est ce qu'a annoncé le ministère de la Santé de ce pays frappé par le virus Zika, soupçonné de provoquer ces malformations cérébrales.

Les dernières données qui dataient du 12 février faisaient état de 462 cas de microcéphalie (réduction du périmètre crânien, néfaste au développement intellectuel) confirmés entre octobre et février, contre une moyenne annuelle de 150. Par ailleurs, 3 935 autres cas considérés comme suspects sont toujours en cours d'examen, dont 39,9% ont été notifiés depuis le début de l'année, a précisé le ministère. Le reste des cas (60,1%) correspond à l'an dernier.

Le Brésil est le pays le plus touché par l'épidémie avec 1,5 million de personnes qui ont contracté le virus Zika depuis 2015. La directrice de l'OMS Margaret Chan et des scientifiques américains sont attendus au Brésil dans les prochains jours pour analyser la situation.

Margaret Chan arrivera au Brésil le 23 février pour une visite de 48 heures, a indiqué mardi le ministère de la Santé. Début février, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a estimé qu'un possible lien entre Zika et l'explosion des cas de malformations congénitales devait être étudié et constituait donc «une urgence de santé publique de portée internationale».

Les experts sauront dans «quelques semaines» si le virus Zika est une cause de la microcéphalie et du syndrome Guillain-Barré (maladie neurologique qui peut entraîner une paralysie irréversible ou la mort) mais les essais cliniques à grande échelle de vaccins ne devraient pas démarrer avant 18 mois au moins, a récemment prévenu l'OMS.

Presque 70 ans après la découverte du virus Zika chez un singe en Ouganda, il n'existe pas de vaccin, ni de traitement spécifique ou de test de diagnostic rapide pour contrecarrer cette maladie.

http://www.lexpress.mu/article/276220/zika-coi-prepare-une-riposte-efficace-et-adaptee-au-virus

La COI se mobilise face à l'épidémie Zika.

Feb 18, 2016



L'épidémie de virus Zika a été décrétée « urgence mondiale de santé publique » par l'Organisation mondiale de la Santé compte tenu de sa rapide propagation et de son impact sur la santé publique en Amérique latine et dans les Caraïbes. C'est dans ce contexte de risque sanitaire réel, dans la mesure où le moustique qui véhicule le virus est présent en Indianocéanie, que le réseau SEGA de la COI se mobilise.

Lors d'un réunion tenue aux Seychelles, trois principales actions ont été débattues au sein du réseau afin de préparer une riposte régionale efficace et adaptée : - assurer le renforcement de la surveillance épidémiologique afin de de détecter en amont les premiers cas de maladie due au virus ; - renforcer les capacités des laboratoires de la région pour obtenir des diagnostics plus efficaces et plus rapides ; - définir un plan de riposte régionale, ce qui passe par un renforcement de la coordination des acteurs sur le terrain et la mobilisation d'une force d'intervention régionale pour appuyer les pays. Les activités envisagées pourront être réalisées grâce à l'appui du projet Veille sanitaire de la COI, financé par l'Agence française de développement.

http://mbc.intnet.mu/article/la-coi-se-mobilise-face-%C3%A0-l%E2%80%99%C3%A9pid%C3%A9mie-zika

VIRUS ZIKA : LA COI SE RÉUNIT POUR ASSURER SA SURVEILLANCE ÉPIDÉMIOLOGIQUE

Jeudi 18 Février 2016



Une réunion de la Commission de l'Océan Indien s'est tenue le 12 février dernier à son siège au sujet du virus Zika et d'une potentielle apparition de l'épidémie en Indiaocéanie, à travers son réseau SEGA (Surveillance des épidémies et gestion des alertes).
Cette réunion a rassemblé les ministères de la Santé des Etats membres de la COI, l'Agence régionale de santé de l'océan Indien (ARS-OI), la Cellule de l'Institut de veille sanitaire de l'océan Indien (CIRE-OI), l'Institut Pasteur de Madagascar (IPM) et l'OMS. Elle a été organisée à la suite du Comité de pilotage du projet Veille sanitaire de la COI qui s'est tenu aux Seychelles les 10 et 11 février.
Comme l'explique la COI, cette réunion avait pour but de *"répondre à un triple enjeu avant l'apparition du virus dans l'Indianocéanie : la surveillance épidémiologique, les capacités diagnostiques et la préparation à la riposte au sein des états membres de la COI"*.
Trois principales actions ont été débattues au sein du réseau afin de préparer une riposte régionale efficace et adaptée :
assurer le renforcement de la surveillance épidémiologique afin de de détecter en amont les premiers cas de maladie due au virus ;
renforcer les capacités des laboratoires de la région pour obtenir des diagnostics plus efficaces et plus rapides ;
définir un plan de riposte régionale, ce qui passe par un renforcement de la coordination des acteurs sur le terrain et la mobilisation d'une force d'intervention régionale pour appuyer les pays.
Pour rappel, l'Organisation mondiale de la Santé a récemment décrété l'épidémie de virus Zika comme*"urgence mondiale de santé publique"*, au vu de sa rapide propagation et de son impact sur la santé publique en Amérique latine et dans les Caraïbes.
http://news.sfr.re/Virus-Zika-La-COI-se-reunit-pour-assurer-sa-surveillance-epidemiologique_a12338.html

Sécurité Maritime

A Chaud

Signature de siège

18.02.2016

La signature de siège du centre de fusion maritime de l'unité régionale devra être réalisée aujourd'hui à Iavoloha. Les pays membres de la Commission de l'océan Indien ont décidé de passer à l'acte et signeront l'accord qui désignera la Grande île pour abriter ce siège dans l'objectif de renforcement de la sécurité maritime dans l'océan Indien.

Les engagements de Freedom continuent

Le parti Freedom a fait une visite dans les environs d'Ankorondrano, hier après-midi. L'objectif de cette visite est d'apporter des aides et des dons aux enfants défavorisés de ce quartier. Ce sont 200 élèves qui ont bénéficié, hier, des aides octroyées par le parti dans l'Akany Fiankinantsoa à Ankorondrano.

Première lecture

Le Conseil des Ministres a procédé à une première lecture du projet de décret fixant les règles relatives à l'organisation et au fonctionnement des Fokontany. Les Fokotany ne sont plus rattachés à la commune mais aux districts. Ce décret a été déjà adopté en conseil de gouvernement mais attend l'aval du Conseil des ministres.

http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/politique/a-chaud-323-55762/

Seychelles boosts its maritime safety measures

18-February-2016



Seychelles is tightening its maritime safety measures through a two-day workshop.

The 'table top exercise', taking place at the Seychelles Coast Guard (SCG) base on Ile Perseverance, has been organised by the government of Seychelles through the Seychelles Maritime Safety Administration (SMSA), in coordination with the SCG and in collaboration with the International Maritime Organisation (IMO).

The workshop is being attended by over 25 delegates representing shipping agencies and port security bodies and the SCG.

The workshop's facilitator is Tracey Peverett, the head of the IMO team.

During the workshop, delegates are expected to share views and improve their knowledge on best security practices, as part of an exercise to keep abreast of changes in the field of maritime security.

The director general of the SMSA, Captain Joachim Valmont said such workshop will improve our safety measures to protect our ocean.

"A very large community of Seychellois depend directly or indirectly on the fisheries and tourism sector for their livelihood. Seychelles among other pirate-affected countries has been through tough times during the peak of piracy, especially when we were faced with incidents of Seychellois

fishermen being taken hostage by pirates and large decline of tourism and other related activities," he said.

He added that thanks to the IMO, piracy has reduced significantly.

"Though piracy has considerably reduced by the untethered efforts of IMO, IMO is continuing its effort to sensitise the relevance of enhancing multi-agency converged efforts to build capabilities to improve maritime security, safety and environmental response," he added.

He pointed out that the 'table top exercise' is to stimulate discussion and to demonstrate the need for cooperation among governmental departments and agencies, to work in perfect synergy to respond to threats such as piracy, drug trafficking, maritime terrorism, weapons smuggling, human trafficking, within our waters and beyond.

Ms Peverett stated that the 'table top exercise' is to ease discussion among other partners and agencies with an interest in maritime security.

"The 'table top exercises' present a range of evolving scenarios to determine respective roles, responsibilities, processes and procedures, and how these may develop, both with respect to routine business, and during an incident. The scenarios vary in complexity and the aim is to enable appropriate senior officials to develop its collective decision-making abilities," she said.

She added that at the end of such exercise, both IMO and Seychelles would have a reasonable accurate picture of where IMO could potentially offer technical assistance to enhance the coastguard function capabilities, and maritime security.

As part of a phased approach focusing on capacity at the national level, the 'table top exercises' have given IMO a valuable opportunity to help member States in West and Central Africa to identify gaps and inconsistencies in their prevailing maritime strategies.

IMO has conducted table top exercises in Ghana, Liberia, the Gambia, Sierra Leone, Senegal and many more, among which Seychelles.

http://www.nation.sc/article.html?id=248455



19 Fev

ACCUEIL ECONOMIE

CONTACT PHOTOS ET VIDE

Les opérateurs malmenés : catastro

Sécurité maritime : l'accord de siège du CRFIM signé

Par Les Nouvelles sur 19/02/2016

La signature de l'accord de siège relatif à la mise en place d'une Unité de la Commission de l'océan Indien pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et la mise en place du Centre régional de fusion d'informations maritimes (CRFIM) s'est déroulée, hier à Iavoloha, au cours d'une cérémonie qui a vu la présence du Chef de l'Etat, ainsi que de la ministre des Affaires étrangères. Selon les explications recueillies, l'accord de siège relatif à la mise en place d'une Unité de la Commission de l'océan Indien pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la capitale contribuera au renforcement du rôle particulier que Madagascar joue dans le domaine de la sécurité alimentaire pour les îles membres de l'organisation régionale, tandis que la signature de l'accord de siège relatif à la mise en place du CRFIM sur le territoire de la République de Madagascar est d'une importance capitale afin de donner à ce centre une envergure régionale. « *Le CRFIM sera amené à jouer un rôle au niveau interrégional dans le cadre de la préservation de la sécurité maritime et la lutte contre la piraterie dans la région, le renforcement des capacités de Madagascar en matière de gouvernance maritime et l'amélioration de sa crédibilité vis-à-vis des partenaires internationaux* », rapporte la Présidence.

J.P.

http://www.newsmada.com/2016/02/19/securite-maritime-laccord-de-siege-du-crfim-signe/

COI – Note positive pour Madagascar



19.02.2016 |

L'accord de siège du CRFIM a été signé, hier. Ce point clôture sur une note positive le mandat de Madagascar à la présidence de la COI.

Épilogue. Après plusieurs mois de négociation diplomatique, de préparation technique et de communication, la signature de l'accord de siège sur le Centre régional de fusion d'information maritime (CRFIM), et de l'unité de la Commission de l'océan Indien (COI) pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, entre l'État malgache et la COI, s'est tenue hier au palais d'État d'Iavoloha. Un événement qui vient clore sur une note positive le mandat de Madagascar à la présidence de l'organisation régionale.

En présence de Hery Rajaonarimampianina, président de la République, l'acte signé par le général Dominique Rakotozafy, ministre de la Défense nationale, Béatrice Atallah, ministre des Affaires étrangères et Jean Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI, vient clôturer un peu plus de deux ans de tractations régionales. Depuis le sommet de la COI en 2014 en effet, il a été décidé que Madagascar soit le grenier de l'océan Indien et qu'il abrite le siège du CRFIM.
« Ce centre vient renforcer la sécurisation maritime. Notre objectif est d'en faire une référence en matière d'outil pour faire face aux difficultés contemporaines [la piraterie maritime, notamment]. (…) Que Madagascar soit un acteur incontournable dans la mise en œuvre de la stratégie africaine sur la sécurité maritime à l'horizon 2050 », a déclaré dans son allocution le Chef de l'État, en parlant du CRFIM. L'unité sur la sécurité

alimentaire cadre dans l'objectif de faire de Madagascar le grenier de l'océan Indien.

De l'Estrac en fin de mandat

Lors de la cérémonie de signature des accords de siège, hier, Jean Claude de l'Estrac a soutenu : « Dans quelques jours, je me rendrai au conseil des ministres de la COI à la réunion. Ce sera le dernier de mon mandat ». Une manière d'annoncer que si Madagascar termine son mandat à la présidence de la COI, lui aussi est en passe de laisser sa place au secrétariat général de l'organisation d'ici quelques mois.

http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/coi-note-positive-pour-madagascar-55850/

tribune.com MADAGASCAR

Deux accords de siège avec la COI

vendredi 19 février



C'est en présence du président de la République malagasy, Hery Rajaonarimampianina, que le secrétaire général de la Commission de l'Océan indien (COI), Jean Claude de l'Estrac, a signé ce 18 février 2016, deux accords de siège entre la République de Madagascar et la COI. Le premier a trait à la mise en place à Antananarivo d'une Unité de la COI pour la Sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il entre dans le cadre des décisions de la COI de faire de Madagascar le grenier alimentaire des pays de l'océan indien mais surtout, il fait suite aux recommandations issues de la Conférence des bailleurs sur la Sécurité Alimentaire tenue les 19 et 20

février 2015 à Antananarivo. Quant au second accord de siège, il instaure les droits et devoirs et les privilèges des acteurs du Centre Régional de Fusion d'Informations Maritimes (CRFIM) sur le territoire de la République de Madagascar.

Le CRFIM sera amené à jouer un rôle au niveau inter-régional dans le cadre de la préservation de la sécurité maritime et la lutte contre la piraterie dans la région, le renforcement de la capacité de Madagascar en matière de gouvernance maritime et l'amélioration de sa crédibilité vis-à-vis des partenaires internationaux. Fier de ces accords et de la place de son pays dans le concert des nations, Hery Rajaonarimampianina note que « la COI, face à la mondialisation, contribue maintenant à la sécurité de la région, tant maritime, qu'en matière de sécurité alimentaire. Les projets à mettre en place auront des retombées importantes grâce à la qualité de notre partenariat avec l'Union Européenne et les Nations Unies ».

Recueilli par Bill

http://www.madagascar-tribune.com/Deux-accords-de-siege-avec-la-COI,21866.html

moov
Internet Revolution

Signature de deux Accords de siège entre la République de Madagascar et la Commission de l'Océan Indien

(19-02-2016) - Le Président Hery Rajaonarimampianina a assisté à la signature de deux accords de siège entre la République de Madagascar et la Commission de l'Océan Indien (COI), représentée par son Secrétaire Général, Jean Claude de l'Estrac. © Présidence de la République



Il s'agit des accords de siège relatifs à la mise en place à Antananarivo d'une Unité de la Commission de l'Océan Indien pour la Sécurité alimentaire et nutritionnelle, et la mise en place du Centre Régional de Fusion d'Informations Maritimes (CRFIM) sur le territoire de la République

de Madagascar, concrétisation de deux projets auxquels Madagascar tient particulièrement à cœur.
L'accord de siège relatif à la mise en place à Antananarivo d'une Unité de la Commission de l'Océan Indien pour la Sécurité alimentaire et nutritionnelle contribuera au renforcement du rôle particulier que Madagascar doit jouer dans le domaine de la sécurité alimentaire pour les Iles membres de l'organisation ainsi que sa capacité à redevenir le « *Grenier de l'Océan Indien* ».
Se référant à la décision du 30ème Conseil des Ministres de la Commission de l'Océan Indien, cet accord s'inscrit dans la droite ligne des recommandations issues de la Conférence des bailleurs sur la Sécurité Alimentaire tenue les 19 et 20 février 2015 à Antananarivo. La signature de l'accord de siège relatif à la mise en place du Centre Régional de Fusion d'Informations Maritimes (CRFIM) sur le territoire de la République de Madagascar est d'une importance capitale afin de donner à ce Centre une envergure régionale.
Il a été convenu entre les Départements Ministériels concernés ainsi que le Comité de Pilotage du Centre de Fusion d'Informations Maritimes (CFIM), que les avantages qui en découlent sont plutôt d'ordre politique et géopolitique. En effet, le Centre Régional de Fusion d'Informations Maritimes (CRFIM) sera amené à jouer un rôle au niveau interrégional dans le cadre de la préservation de la sécurité maritime et la lutte contre la piraterie dans la région, le renforcement de la capacité de Madagascar en matière de gouvernance maritime et l'amélioration de sa crédibilité vis-à-vis des partenaires internationaux.
Dans son allocution, le SG Jean Claude de l'Estrac, en fin de mandat, a déclaré : « *Je tenais personnellement à clôturer ce programme de la présidence malgache que j'ai à cœur pour l'amitié de nos Iles de l'Océan Indien. C'est un esprit de partage et de solidarité, la pierre angulaire de notre gouvernance. Nous avons progressé dans ces grands dossiers* ».
Pour sa part, le Président Hery Rajaonarimampianina a annoncé : « *Je tiens à vous remercier sur l'engagement, le travail collectif pour aboutir à mettre en place ce grand programme dans l'Indiaocéanie. La COI, face à la mondialisation, contribue maintenant à la sécurité de la région, tant maritime, qu'en matière de sécurité alimentaire. Les projets à mettre en place auront des retombées importantes grâce à la qualité de notre partenariat avec l'Union Européenne et les Nations Unies* ».

http://www.moov.mg/actualiteNationale.php?articleId=876305

Les Seychelles et Maurice sont sur le point de mettre en place le siège du Plateau des Mascareines

February 16, 2016

Le plateau des Mascareignes, situé au sud-est de la zone économique exclusive des Seychelles, est géré conjointement par les Seychelles et Maurice ainsi que la région du plateau nord à l'ouest revendiquée par les Seychelles devant les nations-unis. Il avait été proposé que la gestion de la région d'Aldabra soit partagée entre la Tanzanie et les Seychelles. (Seychelles News Agency)

(Seychelles News Agency) - Les deux pays ont également convenu de planifier leur toute première réunion ministérielle au sujet du plateau.

Lors d'une interview accordée à la SNA, le co-président du comité, Philippe Michaud, a déclaré que ces décisions ont été prises à l'issue d'une discussion d'une semaine, entre les deux nations insulaires à Victoria, la capitale des Seychelles.

« Ce sera un peu comme la Commission de l'océan Indien qui a son siège aux Seychelles. Tout d'abord, nous avons besoin d'un accord qui établira la manière dont le siège sera géré, ses droits et règlements », a déclaré Michaud.

Il a ajouté ; « nous travaillons déjà sur ces aspects et nous finalisons les détails afin que nous puissions bientôt conclure un accord définitif avec l'île Maurice. »

Les comités techniques des Seychelles et de Maurice discutant de la gestion conjointe du plateau des Mascareignes (Joena Bonnelame, Seychelles News Agency) Photo License: CC-BY

Les Seychelles, un archipel de 115 îles dans l'océan Indien occidental, espèrent que le siège sera établi à Victoria, sa capitale, mais leurs homologues mauriciens n'ont pas encore donné leur approbation finale.

« Il y aura également une réunion des ministres des Seychelles et de Maurice qui devrait avoir lieu aux Seychelles d'ici la fin de l'année, » a déclaré Michaud.

Les Seychelles et Maurice, deux nations insulaires voisines dans l'océan Indien, se réunissent depuis 2002 pour discuter de la façon de gérer conjointement le plateau des Mascareignes.

Le plateau des Mascareignes est une zone étendue peu profonde dans l'océan indien dont la profondeur varie entre 8 mètres et 150 mètres, au nord et à l'est de Madagascar. Le plateau s'étend sur environ 2.000 kilomètres de long, entre les Seychelles au nord et l'île de la Réunion au Sud. Il couvre une surface de plus de 115.000 kilomètres carrés.

Les Seychelles et Maurice espèrent pouvoir finaliser les aspects administratifs de la gestion du plateau d'ici la fin de l'année, a déclaré Michaud.

Durant les cinq jours de discussion, les deux pays ont également trouvé des terrains d'entente dans d'autres domaines.

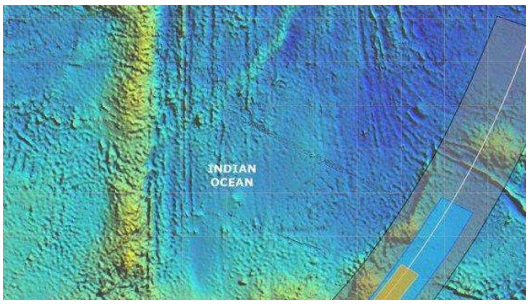
« Une des choses que les deux parties ont convenu, consiste à envoyer une lettre aux entreprises qui seraient intéressés de faire une étude géotechnique dans cette zone et ils ont donné un délai pour présenter leur demande, » a expliqué Philippe Michaud.

D'autres rencontres sont également prévues cette année. Une réunion juridique est programmée au mois d'avril à Maurice. Les réunions du conseil et les réunions techniques sont prévues en mai.

- See more at: http://www.seychellesnewsagency.com/articles/4606/Les+Seychelles+et+Maurice+sont+sur+le+point+de+mettre+en+place+le+sige+du+Plateau+des+Mascareignes#sthash.OtkySz3t.dpuf

Vers la mise en place du siège du plateau des Mascareignes

17.02.2016



Les Seychelles et l'île Maurice s'harmonisent pour mettre en place le siège du plateau des Mascareignes. Cette décision a été prise suite à une discussion d'une semaine entre les deux nations insulaires à Victoria, la capitale seychelloise.

Les deux nations insulaires voisines dans l'Océan Indien discutent depuis 2002 de la façon de gérer ensemble le**plateau des Mascareignes**.

Finaliser les aspects administratifs d'ici fin 2016

Long de 2 000 kilomètres entre les Seychelles au nord et l'île de la Réunion au Sud, le **plateau des Mascareignes**représente une zone étendue peu profonde dans l'océan indien sur une surface de plus de 115 000 kilomètres carrés. Alors que les Seychelles souhaitent que son siège soit établi à Victoria, l'île Maurice n'a pas encore donné son aval. Selon Philippe Michaud, président du comité, les deux îles voisines prévoient de pouvoir finaliser les aspects administratifs de la gestion du plateau d'ici la fin de l'année.

La nécessité d'un accord sur la manière de gérer le siège

Interrogé par *Seychelles News Agency*, Philippe Michaud, président du comité, a confié que la situation ressemblera à celle de la Commission de l'océan Indien, dont le siège est situé aux Seychelles. *"Tout d'abord, nous avons besoin d'un accord qui établira la manière dont le siège sera géré, ses droits et règlements"*, a-t-il précisé. Il a poursuivi en soulignant : *"nous travaillons déjà sur ces aspects et nous finalisons les détails afin que nous puissions bientôt conclure un accord définitif avec l'île Maurice."*

D’autres réunions à venir

Lors de la semaine de discussion entre les deux pays, ces derniers sont également tombés d’accord sur d’autres domaines concernant le **plateau des Mascareignes**. *"Une des choses que les deux parties ont convenu, consiste à envoyer une lettre aux entreprises qui seraient intéressées de faire une étude géotechnique dans cette zone et ils ont donné un délai pour présenter leur demande"*, a affirmé Philippe Michaud. Une réunion juridique devra se tenir au mois d’avril à Maurice tandis que les réunions du conseil et les réunions techniques sont planifiées pour le mois de mai.

http://www.linfo.re/ocean-indien/ile-maurice-rodrigues/687361-vers-la-mise-en-place-du-siege-du-plateau-des-mascareignes

Secrétariat général de la COI

17/02/2016



PAGE 10 • l'express du mercredi 17 février 2016 • www.lexpress.mu

OCÉAN INDIEN

MADAGASCAR • SEYCHELLES • COMORES • RÉUNION • MAYOTTE • ROD

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Hamada Madi Boléro, prochain secrétaire général

«En termes de menaces terroristes, notre insularité nous met à risque»

Hamada Madi Boléro est l'un des administrateurs les plus en vue de l'Union des Comores et le négociateur principal de l'archipel sur les questions diplomatiques. Rencontre avec le prochain secrétaire général de la Commission de l'océan Indien.

Propos recueillis par Nashreen EDOOBACCUS

Après une carrière en politique, vous avez été proposé par l'Union des Comores pour être le prochain secrétaire général (SG) de la Commission de l'océan Indien (COI). Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

C'est un prestige, je n'arrive pas à contenir mes émotions. SG de la COI est un poste très important. Les États de la COI jouent des rôles importants dans les relations régionales. Que ce soit au niveau de la *Southern African Development Community* (SADC), de l'Union Africaine et même à l'international. Devenir celui qui va coordonner la politique de ces États dans un cadre défini par eux, j'avoue que c'est un honneur.

Vous paraissez très ému…

Bien sûr ! Je ne cesserai jamais, jusqu'à la fin de mon mandat, de me demander si je remplis bien la mission qu'on m'a confiée. De plus, succéder à quelqu'un de la trempe de M. de L'Estrac, j'avoue que c'est très difficile.

Qu'entreprendrez-vous en premier lieu, en tant que SG de la COI ?

Je n'ai pas encore été officiellement désigné et il serait prématuré d'en parler. Mais quand on devient le patron d'une telle organisation, le premier souci qu'on a, c'est de marquer le passage.

Quand les ministres des États membres auront décidé de ma désignation, je m'enquerrai de la situation et j'étudierai les dossiers avec M. de L'Estrac. Je discuterai aussi avec les États afin de définir mes priorités.

Comment percevez-vous la menace terroriste dans l'océan Indien ?

À force de gérer le ministère de la Défense, ce problème me tient à cœur. Nous sommes des îles, donc nous avons des frontières poreuses, naturellement vulnérables. Aussi, nous avons une forte population musulmane dans la région et puisqu'aujourd'hui la menace vient des extrémistes, nos populations sont à risque. Les terroristes vont tout faire pour attirer les musulmans à eux.

En même temps, nous sommes près de la Somalie et du Kenya. En gros, en termes de menaces terroristes, notre insularité nous met un peu plus à risque que les autres régions.

Diriez-vous que c'est l'un des enjeux principaux pour la région ?

La sécurité de nos archipels représente un défi. Un autre enjeu serait de développer des secteurs communs entre nos îles, surtout dans le tourisme. Si on est connu dans le monde pour le tourisme séparément, il nous faut nous unir et conserver cette richesse culturelle commune.

Cela est lié à un autre enjeu : la connectivité dans l'océan Indien. Vous imaginez qu'en 2016, on prend encore deux à trois jours de certaines îles à d'autres car on n'a pas de vol direct ? L'environnement est aussi un enjeu car nous sommes vulnérables en tant qu'États insulaires.

C'est surtout à travers l'éducation et l'information que l'on formera le peuple indiaocéanique à la conservation de notre environnement terrestre et marin; car n'oublions pas que nous sommes entourés par l'océan.

À ce sujet, on parle beaucoup de prospection des fonds marins, surtout à Maurice et aux Comores. Est-ce un secteur à exploiter, selon vous ?

Bien évidemment, et il faut commencer déjà. Mais en même temps, si il y a eu des pays qui se sont enrichis grâce au pétrole, il y en a d'autres qui sont en conflit à cause de cela.

Il faut mettre en place une politique commune régionale au bénéfice de tous les pays. Nous savons déjà qu'il y a des gisements de gaz naturel et de pétrole. Si on ne fait pas attention, il y a des risques sociaux et environnementaux qui peuvent être néfastes s'ils ne sont pas bien gérés.

Une chose qui a été mal gérée : les Jeux des îles. Ferez-vous partie de la délégation qui sera à Maurice la semaine prochaine (NdlR : aujourd'hui et demain) ?

Je me suis désisté et ne serai pas le chef de délégation pour cette mission. Même si les Jeux des îles et la COI sont deux choses qui ne sont pas liées, sauf en nom, il serait indécent de mener la délégation quand j'attends d'être désigné pour le poste à la COI.

D'un point de vue objectif, si un pays ne peut pas organiser les Jeux, bien sûr qu'un autre doit en prendre la charge. Mais dans le cas des Comores, la question ne se pose pas ! Les Comores seront prêtes à temps, je ne vois pas pourquoi on frustrerait toute une population en exigeant que le pays soit prêt dès maintenant.

Nous avons les ressources pour préparer ces Jeux et des sportifs de plus en plus performants. J'ai peur qu'en retirant ces Jeux des Comores, nos sportifs ne veuillent même plus y participer.

Quelle serait la solution idéale pour conserver à fois les Jeux des îles et les bonnes relations qu'il y a entre les Comores et Maurice ?

Ce sont aux diplomates de prendre ce dossier en main. Il ne doit pas avoir de heurts entre Maurice et les Comores. Mais la COI aussi peut définitivement jouer un rôle pour apaiser la tension et conserver les bonnes relations.

Justement, comment voyez-vous le rôle de la COI ?

La COI a joué un rôle colossal dans les crises malgache et comorienne. La commission n'est pas tellement politique. Mais quand les États membres doivent chacun se prononcer à l'échelle mondiale sur des questions d'importance primordiale, il aurait été intéressant que la COI parle d'une voix.

Cela donnerait une force à la région. Le monde verrait des États unis sur des intérêts globaux.

Une dernière question: avec le poste de SG, vous devrez vous installer à Maurice. Appréhendez-vous ce changement ?

Vous savez, quand on est en politique et qu'on doit mettre une parenthèse, ce n'est pas si facile. Mais encore une fois, là c'est le cœur qui parle.

Nous avons de très bonnes relations avec Maurice, je ne pense donc pas que je me sentirai dépaysé. Je vais essayer de m'intégrer à l'île Maurice. Ce sera un chez moi, loin de chez moi.

1990s : Étudiant en relations et droit international à l'université de Kiev en Ukraine.
1993 : Retour aux Comores, devient conseiller diplomatique.
Entre 1993 et 2000 : Conseiller juridique, président de l'Assemblée, et ministre de la Défense.
2000 : Premier ministre.
2002 : Président par intérim pendant six mois.
2007 : Quitte les Comores pour Paris jusqu'en 2008.
2010 : Directeur de cabinet et ministre de la Défense, à ce jour.

UN FIN NÉGOCIATEUR

Hamada Madi Boléro sera, sauf imprévu, le secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (COI). On n'attend plus que le conseil de la COI entérine, le 26 février à la Réunion, la proposition faite par l'Union des Comores. Du côté de la commission, on se félicite de ce choix. L'organisme estime que M. Boléro est méthodique et rigoureux, et qu'il continuera le travail déjà commencé. Hamada Madi Boléro connaît les pays de la région car il est le principal négociateur de l'Union des Comores sur les questions diplomatiques. Il est d'ailleurs très présent sur le front international et a tout récemment conclu un accord avec les États-Unis pour la lutte contre le terrorisme. M. Boléro assumera ses nouvelles fonctions en juillet, lorsque le contrat de Jean Claude de L'Estrac à la COI prendra fin. Actuel directeur de cabinet du chef de l'État, chargé entre autres de la défense au sein de l'administration comorienne, Hamada Madi Boléro est rompu aux rouages diplomatiques.